

GILLES CHADELAT, DE LA FORÊT A LA SCIERIE

MAURICE CHALAYER

Président de l'observatoire du métier de la scierie

Avoir débuté une vie professionnelle de forestier à vingt ans avec seulement une tronçonneuse et un Latil H14 et être aujourd'hui à la tête d'une entreprise mobilisant près de 250.000 m³ de résineux, tel est le parcours atypique du cantalien Gilles Chadelat.

Gilles Chadelat, 61 ans, est un entrepreneur pressé, mais lorsqu'il s'agit de parler métier, le temps s'arrête et la discussion s'installe. Il faut dire que l'homme du bois sait de quoi il parle (lire l'interview de Gilles Chadelat).

A la tête d'un groupe employant 70 salariés et réalisant 20 millions d'euros de chiffre d'affaires, il mobilise 240.000 m³ par an de résineux au cœur du Massif central. Pour l'essentiel entre les monts de la Margeride, l'Aubrac et le Cézallier. Sont récoltés pins, douglas, sapins destinés à la charpente, à la fermette et à l'emballage. Ses trois scieries débitent 60.000 m³ dont 50.000 m³ de billons à Vabres et à Saint-Flour. Des billons en 2,30 m et 2,40 m possédant des diamètres mini entre 140 et 160 mm et maxi entre 260 et 280 mm. Les produits obtenus sont essentiellement des voliges de 17 x 75 mm et 17 x 80 mm destinées à la fabrication de palettes. 10.000 autres m³ sont transformés en charpente sur liste dans l'unité de La chapelle Laurent. Le reste du volume exploité, soit 180.000 m³, approvisionne pour l'essentiel les scieries industrielles du Massif central mais aussi bon nombre de petites structures. Une flotte de 25 camions appartenant à l'entreprise et autant de prestataires assurent le transport des 240.000 m³.

Côté exploitation, la zone d'intervention est de 200 km. L'entreprise possède 6 abatteuses (Komatsu, Ponsse), 4 porteurs et 5 tracteurs articulés (John Deere et Tigercat) et autant de prestataires entrepreneurs forestiers. Quant aux produits connexes, issus du sciage, une partie est valorisée par l'intermédiaire de la société Avenir bois énergie regroupant neuf scieurs cantaliens dans le but de fournir les réseaux de chaleur des particuliers, des entreprises et des collectivités locales. L'autre partie des connexes est dirigée, pour la sciure, vers les usines à pellets, et pour les plaquettes, vers les usines de pâte, de panneaux et de cogénération, notamment Fibre excellence, Bio énergie 48 et Cogra 48.



L'exploitant forestier Gilles Chadelat récompensé par la CCI du Cantal dans le cadre des «Trophées de l'entreprise 2012» pour la création de la «Scierie du milieu» à Vabres près de Saint-Flour, Cantal.

✓ Interview

Gilles Chadelat

— La Forêt Privée : Vous avez débuté votre carrière professionnelle de forestier en 1977 avec une simple tronçonneuse et un vieux Latil. Expliquez-nous la suite.

Gilles Chadelat : A vingt ans, les études achevées, je me suis lancé dans l'exploitation forestière. Un métier que je connaissais puisque je le pratiquais déjà, les étés, avec mon père, tâcheron pour le compte d'une scierie. J'étais motivé et le bois m'attirait. Les ingrédients étaient là pour commencer à proposer mes services en abattage et débardage avec un Latil H14. Un tracteur articulé d'occasion est venu compléter, au bout d'un an, mon

modeste parc machine du début. Ensuite, après trois années d'activité un troisième tracteur, neuf cette fois, avec télécommande a été acquis. Je commençais à me professionnaliser ! Ensuite, tracteur, porteur, skidders ont été achetés. La première abatteuse est arrivée en 1989. A la même époque et afin de couvrir l'ensemble des services, j'ai débuté le transport de grumes en achetant un grumier que j'ai moi-même conduit pendant sept années. Le grand tournant a été pris avant et après la fameuse tempête de 1999 : quatre abatteuses, cinq skidders et trois porteurs...

— L.F.P. : Aujourd'hui vous êtes un des plus importants exploitants forestiers du massif Central. Quel bilan tirez-vous de cette évolution ?

G. C. : L'évolution de l'entreprise dans les métiers liés à la forêt et à son exploitation est loin d'être simple, le travail par lui-même, mais surtout tout ce qui s'y rattache (le recrutement du personnel, les contraintes administratives, les règles d'exploitation...). Mais l'avantage est que la vie professionnelle, déjà quarante et une année, se déroule sans avoir eu le temps de s'ennuyer !

— L.F.P. : Comment définiriez-vous aujourd'hui le métier d'exploitant forestier ?

G. C. : Un métier très diversifié et très prenant qui permet d'évoluer au contact de la nature. L'idée est d'offrir à nos clients la maîtrise globale de la chaîne de valeur ajoutée allant de l'achat sur pied à la livraison de grumes ou de billons à nos propres scieries et à d'autres.

— L.F.P. : A l'appui de votre expérience, quelles évolutions voyez-vous poindre à l'avenir ?

G. C. : Malheureusement, j'ai une impression négative sur l'avenir du métier quant aux contraintes que l'on nous impose en permanence pour abattre, débarder et transporter cette belle matière qu'est le bois !

— L.F.P. : Pourquoi vous êtes-vous investi dans le domaine du sciage (60.000 m³ de grumes aujourd'hui) en reprenant une première scierie dès 1994 et surtout en lançant «La Scierie du milieu» en 2012 ?

G. C. : Pour que les retombées économiques soient présentes localement. J'ai considéré depuis le début des années 90 que c'était la suite logique du métier d'exploitant forestier.

— L.F.P. : Avez-vous des souhaits et des attentes particulières ?

G. C. : Oui, je souhaiterais que toutes les normes qui entravent le bon rendement économique de nos entreprises du bois soient examinées de très près par ceux qui nous les imposent !

— L.F.P. : Un jeune d'aujourd'hui pourrait-il entrevoir un parcours comme le vôtre ?

G. C. : Pourquoi pas. Moi je l'ai bien fait. Il faut se lancer, démarrer petit et grossir par étape. Je souhaite bonne chance aux futurs entrepreneurs car il en faudra pour poursuivre le métier qui se concentre et s'industrialise de plus en plus dans toutes les essences.

Propos recueillis par Maurice Chalayer

La Scierie du milieu (Vabres, Cantal) en bref

Lancement du projet en 2006.

Aboutissement du projet en octobre 2011 et lancement de «La Scierie du milieu» sur la zone d'activité intercommunale de La Voreille, commune de Vabres, dans le Cantal.

Première installation de ce type en France. L'équivalent a été visité en Russie.

4 millions d'euros, infrastructures et matériel.

Soutien de l'Europe, de la région et du conseil général du Cantal et de l'État dans le cadre du Pôle d'excellence rural de la communauté de communes du Pays de Murat et de celle des communes de Margeride-Tuyère.

40.000 m³ de billons de résineux de 2,30 m et 2,40 m : acquisition 50% propriétaires et 50% coopératives et ONF.

Diamètre billons entre 140 mm et 280 mm, soit 3 camions par jour.
Coût d'entrée au m³ entre 52 € et 60 €.

Cycle : Ecorceuse annulaire Segem avec réducteur de souche BZH. Cubeur Mauchamp.

Groupe de sciage profilage, trimmer et empileur Storti.

Produits obtenus : volige de 14 à 27 mm d'épaisseur et 65 à 150 de largeur.

45% de rendement matière, soit 18.000 m³ de sciages, soit 100 m³ de sciage par jour.
Destination : fabricants de palettes.

Le process en image de la Scierie du milieu



▲ Le réducteur de souche ou rondineuse (BZH) destiné à rendre certaines billes de pied parfaitement cylindriques pour éviter des perturbations dans l'avancée du bois dans le bloc sciage-profilage.



▲ Après passage au trimmer qui recoupe automatiquement à longueur, les voliges s'empilent toutes seules en lits réguliers.

Les produits connexes (plaquettes et sciure) sont acheminés, soit par aspiration, soit par élévateur à raclette à l'arrière de la scierie. Ils seront chargés au godet dans des bennes appropriées. Direction les chaufferies pour les plaquettes et la fabrication de pellets pour la sciure. ►



▲ Un pelle mécanique, Liebherr 904, vide les casiers et gerbe les billons sur des piles où vient s'approvisionner l'autre chargeur, Liebherr 550, pour alimenter la chaîne d'aménagement de la scierie par campagnes d'essence et de diamètre billon.



▲ Le poste de pilotage de la chaîne de production Storti entièrement automatisée, mais sous contrôle d'un opérateur.



▲ Les paquets sont cerclés manuellement et enlevés par un chariot élévateur.



▲ Les lots en attente de chargement.



L'exploitation par les établissements Chadelat : illustration dans une coupe

En juillet 2018, l'abatteuse Komatsu de l'entreprise Chadelat exploitait une parcelle sur le massif de la Margeride, plus précisément sur la commune de Chaliers, Cantal. Futaie régulière. PSG en coupe d'amélioration. 30% du nombre de tiges. Plantation d'arbres de 45 ans. Coupe marquée en 2017 et estimée à 623 m³. Appel d'offres sous pli cacheté. Vente en bloc et sur pied avec un prix moyen de 25 euros par m³. Prix moyen d'exploitation 20 euros/m³. Selon Gilles Chadelat, de la coupe seront extraits 60% de billons à palettes, 20% de billes de pied destinés à la fermette et 20% dirigés vers le bois-énergie ou la filière pâte à papier. L'essentiel des produits issus de la coupe ira aux scieries du groupe Chadelat, ce qui fait dire que le circuit d'acheminement est extrêmement court, puisque de moins de 10 km.



▲ Une rencontre de propriétaires emmenés par les techniciens du CRPF Cantal visitant la coupe de Chaliers afin de voir en direct l'abattage et les produits obtenus. Une action pédagogique nécessaire pour que les détenteurs de la ressource sachent comment sont exploités les bois de la Margeride.



▲ Gilles Chadelat montrant le diamètre (350 mm) des billons destinés à la fermette.



▲ Au pied du dirigeant du groupe Chadelat, tout un échantillonnage de billons destinés à la palette et au bois-énergie. Un allotage réalisé sur la coupe afin de faciliter la récupération du bois par le conducteur du porteur.